



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## services

Question écrite n° 64440

### Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le manque d'informations des établissements bancaires en direction de leur clientèle. De plus en plus de jeunes clients d'établissements bancaires bénéficient d'autorisations de dépassement appelées Ouverture de crédit en compte courant (OCCC). Cette mise à disposition de trésorerie peut s'apparenter, sans information claire et précise, à de l'endettement forcé. Par ailleurs, le coût de ces OCCC, des découverts ou de certains crédits, est souvent mal mesuré par certains clients, qui se placent alors rapidement dans des situations financières très difficiles. Il lui demande si une réflexion pourrait être engagée sur ce sujet et sur une meilleure information et protection de la clientèle des établissements bancaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64440

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juillet 2001, page 4183